

Conseil d'école n°2 – Mardi 20 février 2018

Le second conseil de l'école s'est tenu le mardi 20 février 2018 à 19h00 sous la présidence de M. Kerléo, directeur de l'école.

Personnes présentes :

Les enseignants : mesdames Franchet, Hains, Lang, Lemée et Lenas et messieurs Gogé, Renou (RASED) et Kerléo.

Les parents élus : mesdames Regouin, Rozel, Blottièvre et Séguenot et messieurs Gruau et Provots.

Les représentants de la municipalité : monsieur Hanoy, Maire, mesdames Gougaut et Zéniter, adjointes au Maire. Madame Maillet, ATSEM.

Monsieur Lemasson, Délégué Départemental de l'Education Nationale.

Personnes excusées :

L'Inspecteur de l'Education Nationale : monsieur Mahouin.

Les parents : mesdames Banville, Cahagnet, Delalande et Kérouanton.

Il est rappelé que le troisième conseil d'école aura lieu le mardi 19 juin 2018 à 19h00 (sous réserve de modifications). Ce compte rendu suit l'ordre du jour prévu.

1/ Informations sur le fonctionnement et la vie de l'école :

- Effectifs : L'effectif actuel s'élève à 144 élèves. Depuis le premier conseil d'école, nous avons enregistré trois départs (1 en PS2, 1 en CE1 et 1 en CM2) et 5 arrivées (3 en PS1, 1 en CP et 1 en CE1).

Pour 2018-2019, les prévisions sont de 151 élèves (en comptant 8 PS1, conformément au règlement académique), répartis ainsi : 8 PS1, 18 PS2, 16 MS, 19 GS (soit 61 élèves de maternelle), 19 CP, 21 CE1, 17 CE2, 14 CM1, 19 CM2 (soit 90 élèves en élémentaire). Diverses actions sont à nouveau mises en œuvre pour favoriser les inscriptions : envoi de courriers aux parents d'enfants nés en 2015 non inscrits en PS1 cette année, et aux parents de futurs PS1 (enfants de moins de trois ans nés en 2016). Une brochure présentant succinctement le fonctionnement de notre école est jointe à ce courrier. Des annonces paraîtront dans les journaux et dans le bulletin municipal pour informer de l'ouverture des inscriptions. Toutes les familles concernées sont invitées à procéder dès maintenant à l'inscription en mairie pour pouvoir prévoir au plus tôt la répartition des classes. Deux matinées de découverte sont proposées aux futurs élèves de PS2, et une matinée aux futurs élèves de PS1. Ces matinées pourront avoir lieu à partir de fin mai.

- Accueil des enfants de moins de trois ans : 8 PS1 ont été comptabilisés dans les prévisions d'effectif pour la rentrée 2018-2019, car c'était le nombre de PS1 cette année. Nous pourrions cependant en accueillir davantage, dans la mesure où 12 enfants nés en 2016 peuvent y prétendre (domiciliés à Champfleur ou dont les frères et sœurs sont scolarisés à l'école de Champfleur).

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires : les A.P.C. se poursuivent les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15, soit pour apporter une aide en français et/ou en mathématiques aux élèves en difficulté, soit pour mener des actions en lien avec le projet d'école. La fin des A.P.C. est prévue le 7 juin.

- Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté): M. Renou, maître E, explique qu'il suit actuellement quatre élèves de CP (en lecture, depuis janvier, à raison de deux séances par semaine). Auparavant, il avait suivi cinq élèves de CE1 en lecture également. Monsieur Baroche, enseignant rééducateur, suit un élève de CP et commencera des séances avec un autre élève de CP après les vacances de février. Madame Dupuch, psychologue scolaire, intervient lors des équipes éducatives et observe en classe ou fait passer des tests à certains élèves si nécessaire.

- Découverte du collège : Les élèves de CM2 seront accueillis au mois de juin (date à définir) au collège d'Ancinnes afin de découvrir l'établissement et son fonctionnement.

- A.P.E. : Toute l'équipe enseignante remercie à nouveau les membres de l'APE qui font tout leur possible pour récolter des fonds pour les enfants, mais aussi pour assurer des rendez-vous dont l'objectif principal est d'apporter du plaisir aux enfants et à leur parents (goûter de Noël, carnaval par exemple). Les prochaines actions importantes seront l'organisation d'un vide-grenier (le 27 mai) et d'un loto (le 9 novembre). Sous réserve qu'un nombre suffisant de parents se manifestent pour aider à l'organisation, une fête d'école aura lieu le 22 juin. M. Kerléo rappelle que sans l'investissement des membres de l'APE, certains projets ne pourraient pas voir le jour.

- Visite médicale : L'infirmière scolaire avait vu tous les élèves de CE2 en novembre 2017 ainsi que quelques élèves de CP (suite à la visite de l'année précédente, lorsqu'ils étaient en GS). Elle viendra cette fois-ci voir tous les élèves de GS les 6, 13 et 20 avril.

- Blog de l'école : Le blog de l'école fonctionne bien (3 700 connexions depuis fin juin 2017, date d'ouverture de ce nouveau blog). Les élèves et leurs parents sont invités à continuer de s'y rendre régulièrement pour découvrir les différentes photos, productions... et pour participer activement (possibilité de publier des commentaires).

2/ Projets, activités et sorties pédagogiques :

a. Projet autour du climat scolaire :

Suite au constat d'une légère dégradation du climat scolaire (conflits, écarts de comportement en augmentation), l'équipe enseignante a mis en place un projet destiné à faire réfléchir les enfants sur la façon d'organiser les temps en

dehors de la classe (récréations, pause méridienne, garderie) de manière à ce que tout le monde se sente bien à l'école. Les enfants (par groupes incluant des enfants du CP au CM2) ont travaillé sur ce sujet en plusieurs étapes :

- Identification des problèmes à résoudre : de quelle nature ? à quel(s) moment(s) de la journée ? à quel(s) endroit(s) ?
- Proposition des enfants concernant les aménagements à apporter : mise en place d'enfants médiateurs au moment des récréations, système de malles d'activités avec pour chacune un règlement précis (pensé et écrit par les enfants) et un enfant référent, système de cartes pour permettre l'accès aux toilettes pendant les récréations (et ainsi éviter qu'il y ait trop d'enfants en même temps).

Les enseignants félicitent les enfants, qui se sont parfaitement investis dans ce travail et ont effectué des propositions très intéressantes, qui seront mises en œuvre dès que possible (la dernière étape étant l'écriture, par les plus grands, des règles d'utilisation de chaque malle et d'un « manuel » du médiateur). Une réunion à laquelle l'ensemble des adultes intervenant auprès des enfants (enseignants, personnel municipal, jeune en service civique, AVS) sera mise en place de manière à réfléchir à la mise en place de ces différentes propositions et au rôle des adultes.

b. Activités et sorties pédagogiques :

M. Kerléo rappelle que toutes les dates annoncées figurent sur le calendrier régulièrement remis à jour sur le blog de l'école.

- Rallye mathématiques : Ce rallye est proposé à de nombreuses écoles sarthaises. Un rallye est proposé depuis cette année aux élèves de GS et CP. Elle concerne dans notre école les classes de GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2. Les élèves sont actuellement confrontés à plusieurs épreuves (en classe), et ce depuis le début de l'année scolaire. Cette année, l'un des modules (pour les élèves du CE1 au CM2) intègre de la programmation. L'étape finale aura lieu le vendredi 25 mai : différents ateliers, préparés par les organisateurs du rallye, seront proposés aux enfants. Les parents d'élèves seront conviés à cette matinée.

- Permis piéton : Il sera passé par tous les élèves de CE2 et par ceux qui ont échoué les années précédentes. M. Rondeau, gendarme qui s'occupe de ce permis, viendra à l'école à deux reprises (formation, puis passation de l'examen). Les dates n'ont pas encore été fixées.

- Journée anglaise : Cette journée aura lieu le vendredi 16 mars. Les enfants vivront une journée complète à l'heure anglaise, à travers différents ateliers (bricolage, cuisine, sport...). Nous aurons le plaisir d'accueillir pour cette occasion 7 assistants de langue anglaise.

- Intervention musicale : Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont accueilli vendredi dernier (16 février) deux professeurs du conservatoire d'Alençon (basson et hautbois) qui ont joué devant les enfants avant de présenter leurs instruments et de proposer aux enfants de les essayer.

- La Luciole (Alençon) : Les classes de GS/CP et de CP/CE1 se rendront vendredi 23 février à La Luciole pour assister à une représentation musicale sur le thème des mille et une nuits. En plus de l'orchestre, les contes seront mis en valeur par une dessinatrice sur sable.

- Ségric-Fontaine : Les élèves des classes de GS/CP et de CP/CE1 se rendront à la maison de la rivière et du paysage à Ségric-Fontaine le mardi 19 juin. Chaque classe se verra proposer deux ateliers : la vie dans la rivière (pour les deux classes) et les sons de la nature (GS/CP) ou les chaînes alimentaires au niveau des arbres (CP/CE1).

- Zoo de la Flèche : Les classes de PS1/PS2 et de MS/GS se rendront au zoo de la Flèche. La date n'est pas encore fixée.

- Sortie d'école : Cette journée concerne l'ensemble des classes de l'école (les élèves de maternelle, CP et CE1 se rendant sur place en car). Elle aura lieu pendant la dernière semaine a priori, à condition qu'il y ait suffisamment de parents agréés disponibles ce jour-là pour accompagner les élèves du CE2 au CM2 en vélo. Les nombreux parents déjà agréés seront sollicités, et deux nouveaux parents ont manifesté leur souhait de passer cet agrément au mois d'avril. M. Kerléo remercie d'avance, au nom de toute l'équipe enseignante, les nombreux parents qui participeront à cette journée car sans eux, elle ne pourrait avoir lieu.

- Fête d'école : La fête d'école aura lieu vendredi soir 22 juin, sous réserve que les parents de l'APE puissent compter sur une aide suffisante de la part des parents de l'école. Un mot sera diffusé prochainement dans les cahiers de liaison à ce sujet.

- Rencontres sportives :

➤ Jeux collectifs au pied : Les élèves de GS/CP et de CP/CE1 participeront à une rencontre autour de trois jeux au stade de Champfleur le jeudi 29 mars après-midi. En parallèle, les deux classes participent à un projet artistique, en partenariat avec la Fédération Française de Football à l'occasion de la coupe du monde à venir, sur le thème du supporter de demain.

➤ Décathlon : Les élèves de CE2/CM1 et de CM1/CM2 participeront à une journée décathlon le lundi 14 mai (à Arçonnay), ainsi que les élèves de CP/CE1 le jeudi 31 mai (à Arçonnay également).

➤ Handball : Les élèves de CE2/CM1 et de CM2 participeront à la rencontre «Mini hand, maxi plaisir » à Alençon (stade J. Fould) qui aura lieu fin mai ou début juin.

➤ Piscine : Les séances évoquées lors du premier conseil d'école se sont bien déroulées pour la classe de CP/CE1. La classe de GS/CP et les GS de Mme Lenas se rendront à leur tour à la piscine chaque lundi après-midi (sauf le 14 mai)

du 12 mars au 18 juin inclus (10 séances). Les enseignants remercient les parents nombreux, agréés ou non, qui se montrent disponibles et qui permettent d'assurer l'ensemble des séances.

3/ PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :

M. Kerléo rappelle que le PPMS a été actualisé cette année et présenté lors du premier conseil d'école.

Un premier exercice (simulant une intrusion) avait été réalisé le 17 octobre dernier. Le deuxième exercice (qui sera cette fois un exercice de confinement) aura lieu lors de la prochaine période. Les parents en seront informés comme d'habitude par le biais du cahier de liaison. Cette année, deux exercices doivent être réalisés (trois l'an dernier).

4/ Bilan financier :

a. Budget municipal :

L'équipe enseignante a établi et remis à la municipalité le budget prévisionnel sur lequel elle souhaiterait pouvoir compter pour l'année 2018. Aucune augmentation par élève n'a été demandée. Ce budget prévisionnel tient compte de la volonté de continuer à équiper progressivement l'école d'outils numériques performants. Les enseignants souhaiteraient équiper une nouvelle classe (la classe de CM1/CM2 actuelle) avec un vidéoprojecteur interactif, et ont prévu dans le budget 2018 l'achat d'un tel vidéoprojecteur (ainsi que d'un ordinateur et d'un tableau blanc). Concernant les nouvelles technologies, un ordinateur portable sera également acheté pour la maternelle.

Une réflexion est actuellement menée au sein de l'équipe concernant l'équipement informatique, de manière à mieux répondre aux exigences liées au fonctionnement des classes, en accord avec les programmes de l'éducation nationale. En effet, il serait bon que toutes les classes soient équipées de matériel informatique, de manière à permettre un accès par des petits groupes à cet équipement à tout moment de la journée.

Enfin, concernant le budget, M. Kerléo ajoute que cette année, les derniers tapis seront commandés afin de finir de rééquiper entièrement la salle de motricité (sur trois ans).

b. Coopérative scolaire :

M. Gogé présente les comptes actualisés au 20 février 2018.

Solde de départ au 1 ^{er} septembre 2017:3512.99€			
Opérations	Dépenses	Recettes	Remarques
Assurances / frais bancaires / logiciel compta / OCCE	366.51	3.67	
Participations familles		1386	Rappel bénéfice 2016/2017 : 1944€ 2015/2016 : 1655€
Photographies scolaires	1976.85	2947	Bénéfice : 970.15 (rappel : bénéfice 2016/2017 1052.75€ 2015/2016 : 853.35€)
Spectacles/sorties	805.20		
Transport	1674.94	2000 (APE)	<u>APE</u> : Remboursement des cars pour les sorties de fin d'année 2016-2017
Tombola fin d'année	207.43		
Divers (petit matériel, cuisine...)	591.62		
Total	5622.55	6336.67	
Solde au 20 février 2018 : 4227.11€			

M. Gogé attire l'attention des membres du conseil sur la participation plutôt faible des familles cette année, que la légère baisse des effectifs (une dizaine d'enfants) ne suffit pas à expliquer. L'équipe enseignante précise qu'un mot sera diffusé dans les cahiers de liaison pour remercier les familles ayant participé et pour rappeler aux autres qu'il est toujours possible de le faire. Une tombola sera organisée en fin d'année pour renflouer ce compte, et éventuellement une autre opération selon les besoins.

5/ Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été transmise.

Le conseil d'école se termine à 20 h 20.

M. Kerléo,